

## LA CARTE POSTALE N° 61 DE BELGIQUE

- ETUDE -

Emise le 15 juin 1919, cette carte, de modeste apparence, présente si on l'étudie de près, un intérêt tout particulier.

Nous pouvons constater tout d'abord qu'elle constitue le trait d'union entre la dernière émission avant 1914 dans notre pays et la première émission faite après 1918, c'est-à-dire, le 15 juin 1919.

La carte de 5 c. vert sur jaune au type Lion héraldique, inscriptions supérieures sur une ligne fut émise en effet en 1913 succédant à celle, du même type, mais avec inscriptions sur deux lignes émises le 1er juin 1912. (Il s'agit des cartes nos 44/1912 et 50/1913) (fig. 1 et 2).

Les vignettes étaient toutes avec "bandelette dominicale".

Au cours de la guerre 1914-1918 il fut émis en 1915 de nouvelles valeurs postales au type Roi Albert, dit "1915" - Toutes les valeurs postales, antérieures, furent mises hors cours le 15 octobre 1915.

On peut s'interroger sur le motif de l'émission dont il est question alors qu'il existait des cartes postales de l'émission 1915 imprimées à Londres.

La question est posée ?

Quoiqu'il en soit au cours de recherches effectuées au Musée Postal de 1946 à 48 nous découvrimes un Document qui éclairait en partie le problème nous apprenant qu'au cours d'une correspondance échangée à Bruxelles et à Malines, et entre Bruxelles et Malines il était déjà question le 11 février 1919, document n° 1709, d'imprimer des cartes postales à 5 centimes sur 89.000 feuilles de carton restant en stock depuis avant la guerre.

Ces 89.000 feuilles permettaient l'impression de six millions 408 mille cartes postales.

L'affaire était lancée.

Toutefois, par suite de la destruction par les occupants de l'Atelier du Timbre à Malines, l'Administration se trouva dans l'obligation de solliciter l'industrie privée, d'abord à Bruxelles et ensuite à Malines vu la situation géographique, les magasins se trouvant dans la ville précitée.

C'est l'imprimerie Dessain qui fut finalement acceptée, celle-ci s'engageant à fournir le matériel d'impression qui serait utilisé et desservi par le personnel de l'Etat et sous le contrôle des responsables de la direction du Timbre.

Les galvanos nécessaires au nombre de 76 furent fabriqués et fournis par la firme "Mertens" rue d'Or à Bruxelles. Ces 76 clichés se décomposent comme suit :

72 pour le cliché d'une feuille;  
3 de réserve et  
1 comme coquille.

Plusieurs essais de "CADRES" pour la carte postale furent réalisés et finalement un dernier projet fut approuvé. Il était composé d'un double filet entre lesquels étaient incorporés des ornements ressemblant à des S allongés se tenant de près. (fig. n° 3).

Enfin après de nombreux essais de mise en train une dernière note du 2 juin 1919 annonçait la mise en train sur carton jaune, impression à l'encre verte, et le 15 du même mois l'avis des Postes n° 604, annonçait la mise en vente de la nouvelle carte postale à partir du 15 juin (fig. nos 4 et 6).

Notons en passant que la plupart des essais et d'épreuves sont imprimés au verso d'anciennes cartes postales dont le recto a été annulé à la roulette (cartes n° 50).

La relation entre les cartes n° 44, 50 et 61 peut se résumer comme suit :

1. En 1912 et 1913 le timbre à 5 c. vert, lion héraldique gravé par Edw. Pellens est avec BANDELETTE dominicale;
2. En 1919 le même type est repris, mais sans bandelette;
3. Le tirage de la carte n° 44, émise le 1.6.1912 peut être estimé à 80.000.000 suivant la statistique de fourniture par l'imprimerie au dépôt;
4. Le tirage de la carte n° 50, émise en décembre 1913 peut être estimé à 26 millions, l'imprimerie n'ayant plus rien comptabilisé après le mois d'avril 1914;
5. Le tirage de la carte n° 61, émise le 15 juin 1919 est de 6 millions 408 mille compte non tenu des déchets;
6. En 1920, 11.250 de ces cartes furent surchargées Eupen et 15.750 Malmédy;
7. Par suite de la mauvaise qualité des galvanos et du matériel servant à l'impression, le nom du graveur s'écrasa rapidement, pour disparaître totalement plus tard; il est possible que cela soit par retouche;
8. Il semble que les 27.000 cartes surchargées Eupen-Malmédy soient toutes sans nom du graveur et il est possible qu'un petit nombre de ces cartes existent sans surcharge.

La relation entre les trois cartes étudiées se confirme indiscutablement par la figure n° 5 montrant un essai de la nouvelle carte mais avec timbre du type "Bandelette".

---

R. MARLER  
de la Société Belge de l'Entier  
Postal et de l'Académie de  
Philatélie de Belgique

---

mars 1972

Documentation :

Archives du Musée Postal  
et pièces de Collections  
1947-1948

Reproduction  
interdite

---

N.B. Cette étude sera exposée dans les cadres 23 et 24 lors  
de la journée du Timbre.

Fig. 1

carte n° 44/1.6.1912  
Est. du tirage 80.000.000

CARTE POSTALE

Côté réservé à l'adresse.

Naam en adres van  
den afzender  
(Niet verplichtend)

Nom et adresse de  
l'expéditeur  
(Indication facultative)

M.....

POSTKAART

Zijde voor het adres alleen.



NE PAS LIVRER NIET BESTELLEN  
LE DIMANCHE OP ZONDAG

\* Cette inscription peut être biffée. — Dit opschrift mag doorgedaald worden.

Fig. 2

carte n° 50 XII-1913  
Est. tirage 26.000.000

53

CARTE POSTALE

POSTKAART

Naam en adres van  
den afzender  
(Niet verplichtend)

Nom et adresse de  
l'expéditeur  
(Indication facultative)

M.....



NE PAS LIVRER NIET BESTELLEN  
LE DIMANCHE OP ZONDAG

\* Cette inscription peut être biffée. — Dit opschrift mag doorgedaald worden.

le 1.8.14 il restait  
25.000.000 de c.p. à 5 c.  
au dépôt du T. impr.

Autre type d'impression sans timbre  
(sur papier)



Fig. 3

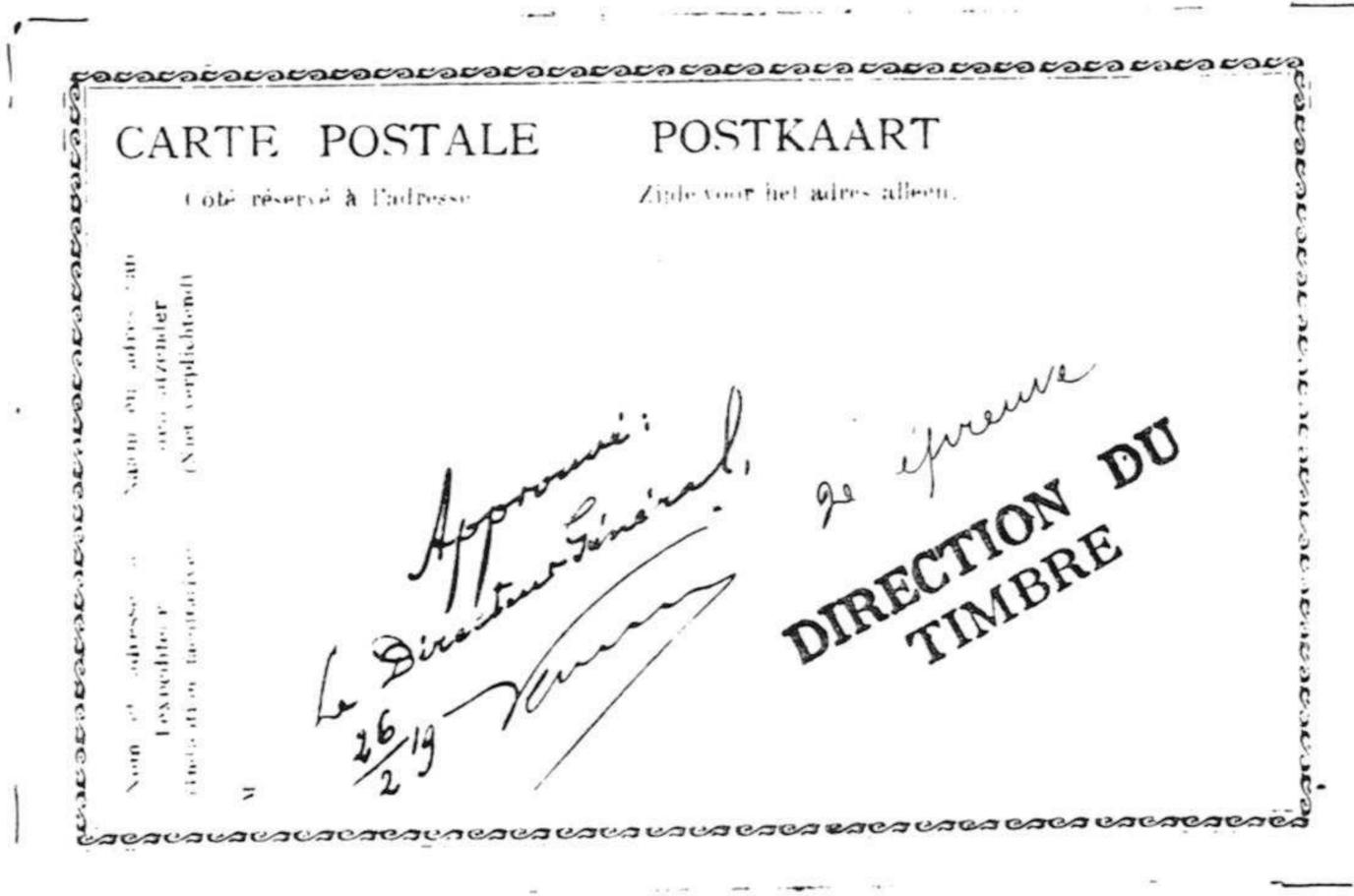


Fig. 4

Essai de la carte mais avec timbre  
au type ancien (1913)

Fig. 5



Emission du 15 juin 1919  
Tirage : 89.000 feuilles x 72 =  
6.408.000  
déchets à déduire ? 8.000 ?

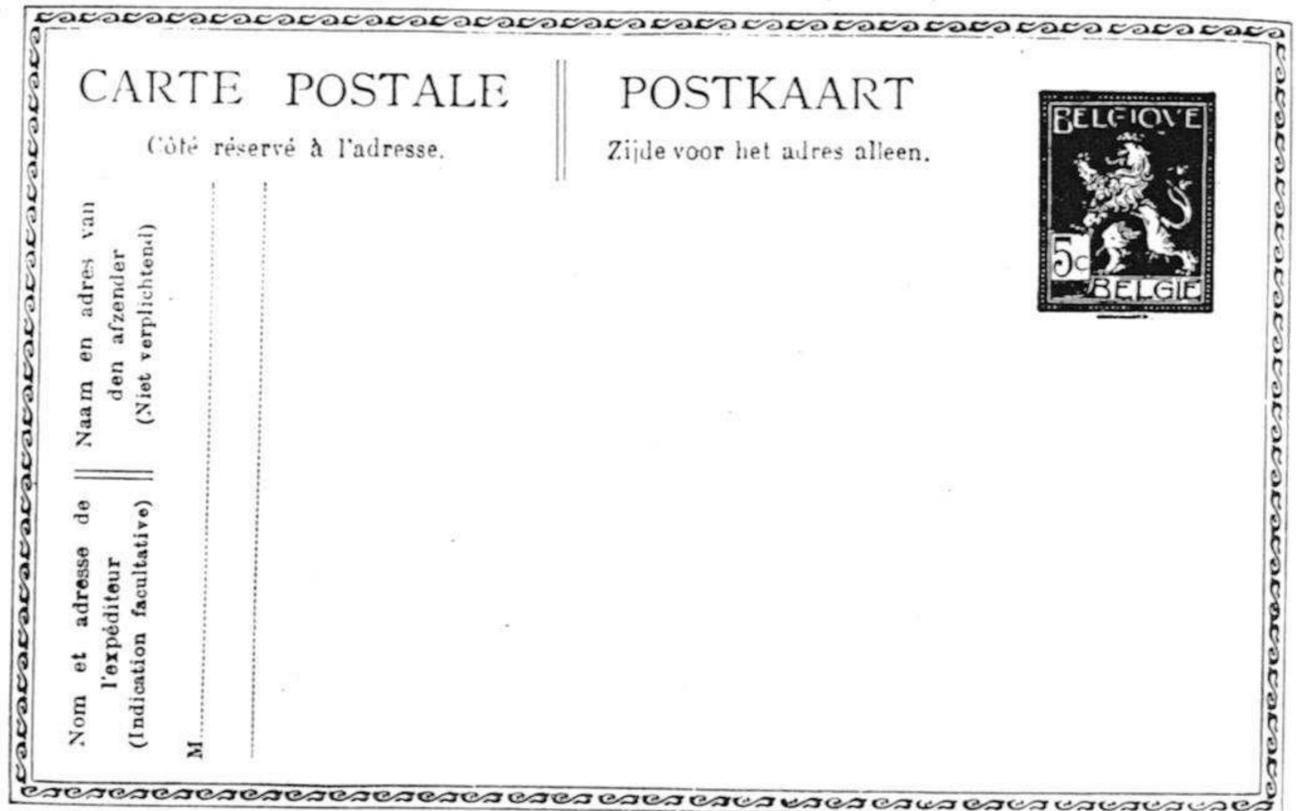


Fig. 6